

CABARIOT INFOS

Les informations municipales de votre commune

ÉDITION 2024 - N°1



COMMUNE DE CABARIOT

32 rue des Gabares 17430 CABARIOT

05 46 83 71 54 - mairie@cabariot17.fr

<https://www.cabariot.fr/>

 Mairie de Cabariot



Cabariotaises, Cabariotais, Chers amis,

Cet exemplaire du "Cabariot Infos" va vous apporter des précisions sur la vie de notre Commune. Je vous en souhaite une bonne lecture !

Notre grande satisfaction cette année, aura été l'ouverture d'une sixième classe à l'école. Tant de communes en ferment...

Elle a été installée dans l'ancien réfectoire qu'il a fallu totalement réhabiliter (plafond, éclairages, ouvertures, vidéo-projecteur, portes, isolations...)

La clôture du groupe scolaire a également été refaite, ainsi que l'évacuation des eaux pluviales qui stagnaient dans la cour. Des travaux supplémentaires seront également réalisés aux vacances d'automne afin de refaire le plafond et l'isolation de la classe des maternelles.

Les anciens garages attenants à l'école ont été réhabilités. Un préau permettant aux parents et enfants de s'abriter, un local à vélos ainsi qu'un local technique ont été aménagés.

Côté voirie, un enrobé coulé à froid bicouche a été réalisé sur la rue des Renaudières. Quant à la voie communale n°1 allant du "Moulin Fagnoux" à "Gabras", celle-ci a entièrement été refaite en enrobé à chaud.

L'enfouissement des réseaux de la "rue des Gabares" est achevé.

Les portes de secours de la salle des fêtes ont été changées, garantissant ainsi une meilleure isolation.

De nombreux autres travaux ont été réalisés notamment par les services techniques de la commune, que je remercie.

Une étude est lancée pour l'entretien de notre église, dont l'état requiert de nombreux travaux.

Côté déception, je regrette amèrement la fermeture de la boulangerie-pâtisserie, en espérant que ce ne soit que provisoire... Je remercie la supérette d'assurer un dépôt de pain.

Les deux établissements de restauration "l'Escapade" et "le Chalet" ont vu l'arrivée de nouveaux gérants. Souhaitons-leur une belle réussite !

Les plus anciens, (dont je fais partie...), vont recevoir leur cadeau de fin d'année en décembre, ou assister au repas le 24 novembre prochain.

Je suis bien conscient que tout n'est pas parfait. Avec mon équipe et l'ensemble du personnel municipal, nous nous efforçons de répondre au mieux à vos attentes avec les moyens dont nous disposons, notamment financiers. Cette année encore, nous avons choisi malgré les difficultés, de n'augmenter que de 1% la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Je tiens à adresser à nouveau mes remerciements aux associations et à leurs bénévoles qui font vivre notre commune avec leur dynamisme !

Un dernier mot sur les nombreuses incivilités auxquelles nous faisons face tous les jours. Que chacun se prenne en charge ! Vitesse, stationnements gênants, déjections canines, dépôts de déchets sauvages, dépôts de déchets à proximité des conteneurs à verre, problèmes de voisinage...

Dans cette année et demie qui nous sépare de la fin du mandat que vous nous avez confié, nous mettrons toute notre énergie afin de vous apporter toujours plus de plaisir de vivre à Cabariot !

Bien à vous,



RÉUNION DU 19 FÉVRIER 2024**ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CENTRE DE GESTION 17**

Monsieur le Maire expose :

- l'opportunité pour la commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- que le Centre de Gestion peut souscrire un tel contrat, en mutualisant les risques.

Il est proposé de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert a adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, la commune se réservant la faculté d'y adhérer

Approuvé à l'Unanimité

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - APPEL AUX DONS SUITE AU SÉISME DU 16 JUIN 2023

Proposition de verser la somme de 100 € (cent euros) à l'AMF 17 dans le cadre de l'appel aux dons suite au séisme du 16 juin 2023.

Approuvé à l'Unanimité

DÉSIGNATION DES PROPRIÉTAIRES EN VUE DU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT DE CABARIOT

Il est proposé de nommer les cinq propriétaires suivants :

- M. BONNEAUD Jean-Pierre
- M. BOISSON Ulrich
- M. BOISSON Rudy
- M. BONNEAUD Claude
- M. CHAMPAGNE Jean-Philippe

Approuvé à la Majorité

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Proposition de convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation 30 Millions d'amis avec une participation de la commune pour 2024 fixée à 450 €.

Approuvé à l'Unanimité

RÉUNION DU 25 MARS 2024

Approbation du Compte Financier Unique 2023 – Budget Principal commune de Cabariot

Le Compte Financier Unique a vocation à se substituer et pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le Compte Administratif qui était établi par la commune et le Compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Commune de Cabariot - Budget Principal - CFU 2023				
Présentation Générale du Compte Financier Unique - Vue d'ensemble				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	838 929,04	982 418,00	1 821 347,04
	Recettes réalisées (1)	531 166,79	1 073 243,50	1 604 410,29
	Restes à réaliser	108 380,00	0,00	108 380,00
Dépenses	Autorisations budgétaires totales	1 242 831,87	1 179 171,04	2 422 002,91
	Dépenses réalisées (1)	321 367,79	838 884,45	1 160 252,24
	Restes à réaliser	864 607,00	0,00	864 607,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice	209 799,00	234 359,05	444 158,05
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	403 902,83	196 753,04	600 655,87
Solde (investissement) ou résultat de clôture	Excédent /déficit	613 701,83	431 112,09	1 044 813,92
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-756 227,00	0,00	-756 227,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	-142 525,17	431 112,09	288 586,92

Il est constaté que le résultat de clôture de la commune est de 1 044 813.92 € et que le résultat final, consolidé par les restes à réaliser en section d'investissement est de 288 586.92 €.

Approuvé à l'Unanimité

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 - BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE - COMMUNE DE CABARIOT

Commune de Cabariot - Budget Annexe Section de commune - CFU 2023				
Présentation générale du Compte Financier Unique				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	0,00	10 638,92	10 638,92
	Recettes réalisées (1)	0,00	10 638,92	10 638,92
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	0,00	16 962,08	16 962,08
	Dépenses réalisées (1)	0,00	8 565,26	8 565,26
	Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	2 073,66	2 073,66
Résultats antérieurs reportés		Résultats antérieurs reportés (+/-)	6 323,16	6 323,16
Solde (investissement) ou résultat de clôture		Excédent /déficit	8 396,82	8 396,82
Différence entre les restes à réaliser		Restes à réaliser (+/-)	0,00	0,00
Résultat cumulé		Excédent /déficit	8 396,82	8 396,82

Il est constaté que le résultat de clôture du Budget Annexe Section de commune, comme le résultat final est de 8 396.82 €.

Approuvé à l'Unanimité

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE SECTION DE COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL

- Un excédent de fonctionnement de : 234 359.05 €
- Un excédent reporté de : 196 753.04 €
- Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 431 112.09 €
- Un excédent d'investissement de : 613 701.83 €
- Un déficit des restes à réaliser de : 756 227.00 €
- Soit un besoin de financement de : 142 525.17 €

Propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	431 112.09 €
AFFECTATION A LA COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT (1068) :	300 000.00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	131 112.09 €

BUDGET ANNEXE - SECTION DE COMMUNE

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	8 396.82 €
AFFECTATION A LA COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT (1068) :	0.00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	8 396.82 €

Approuvé à l'Unanimité

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE POUR 2024

	TAUX 2023	TAUX PROPOSÉS POUR 2024
TAXE D'HABITATION	10.65	10.65
FONCIER BÂTI	41.62	42.04
FONCIER NON BÂTI	55.58	55.58

Approuvé à l'Unanimité

Vote du budget primitif 2024 - Budget Principal.

Section de Fonctionnement :

-Dépenses : 1 151 570.09 €

-Recettes : 1 151 570.09 €

Section d'Investissement :

-Dépenses : 1 292 504.92 €

-Recettes : 1 292 504.92 €

Approuvé à l'Unanimité

Vote du budget primitif 2024 - Budget Annexe Section de commune.

Section de Fonctionnement :

-Dépenses : 18 971.77 €

-Recettes : 18 971.77 €

Pas de Section d'Investissement.

Approuvé à l'Unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

ASSOCIATION	VOTE 2024
FNACA	100,00
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	250,00
ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTAISE	4 000,00
UNION SPORTIVE AMICALE BOULISTE	50,00
TOTAL	4 400,00

Approuvé à la majorité

ASSOCIATIONS	VOTE 2024
APF FRANCE HANDICAP	20,00
AFM TELETHON	20,00
ASSOCIATION ENFANCE ET ADOLESCENCE	20,00
ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLÉROSÉS	20,00
CAP CENTRE SOCIAL	200,00
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	2 000,00
FRANCE ALZHEIMER	20,00
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	20,00
TOTAL	2 320,00

Approuvé à l'unanimité

RÉUNION DU 13 MAI 2024

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Proposition de création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet à raison de 12/35ème, à compter du 1er septembre 2024.

Approuvé à l'Unanimité

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS - CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 2ÈME CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 1ÈRE CLASSE

Considérant que l'agent occupant le poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles a fait valoir ses droits à la retraite au 1er septembre 2024,

Proposition de création à compter du 1er septembre 2024 d'un emploi permanent d'ATSEM dans le grade d'ATSEM principal 2ème classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet à raison de 26/35ème.

Approuvé à l'Unanimité

RÉUNION DU 24 JUIN 2024

PARTICIPATION COMMUNALE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS LES P'TITES CANAILLES - ANNÉE 2024

Approbation des termes de la convention de participation financière entre la commune de Cabariot et le Centre de Loisirs Les P'tites canailles pour le fonctionnement du Centre pour l'année 2024 pour un montant de 37 500 €.

Approuvé à la Majorité

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - COMPLÉMENT

ASSOCIATION	SOLLICITÉ	Proposition Vote 2024
LES RESTAURANTS DU COEUR	90.00	20,00
TOTAL		20.00

Approuvé à l'Unanimité

UN BLASON POUR CABARIOT !

Le blason est la carte d'identité d'une commune. Il doit donc la représenter sans besoin de la nommer.

Les couleurs verte et bleue, couleurs de la Charente-Maritime situent Cabariot sur le territoire français.

Cabariot a été créée par l'union de deux communes qui sont représentées par les frontons des églises de Saint-Clément et de Candé.

Pays de champs et de marais, ces deux caractéristiques sont symbolisées par la gerbe de blé et le héron.

Village baigné par la Charente et la Boutonne, cette situation est mise en exergue par une Gabare, nom de la rue principale de la commune, des ondulations vertes et le pont de la Cèpe construction emblématique de Cabariot.



La devise « **s'unir pour grandir** » symbolise l'union des deux villages qui souhaitaient faire face aux communes plus importantes des alentours. Elle est toujours d'actualité dans le monde d'aujourd'hui où la division est souvent synonyme d'échec.

**CRÉATION : PATRICE BORGNIET
DESSINS : CATHERINE ZUBER
UN GRAND MERCI À EUX !**

CETTE ANNÉE, LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 30 ANS !

À cette occasion les bibliothécaires bénévoles qui assurent le fonctionnement de la bibliothèque toute l'année organisent une exposition ayant pour thème "recette d'un livre" à laquelle vous êtes cordialement invités.

DU 07 AU 12 OCTOBRE 2024 DE 14H À 17H - SALLE CANDÉ

Vous y découvrirez "le livre" sous toutes ses formes, de l'écriture à l'édition, jusqu'à sa publication.



Des photos et une projection retraceront également les moments forts des 30 années d'existence de la bibliothèque !



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque :
Périodes scolaires : lundis - mercredis - vendredis de 14h30 à 17h00
Périodes vacances scolaires : mercredis de 14h30 à 17h00

De nombreux ouvrages pour les enfants, les adolescents et les adultes sont à votre disposition gratuitement.

Nous comptons sur votre présence et toute l'équipe vous en remercie par avance !

☎ 05.46.83.71.54 ✉ bib.cabariot@gmail.com

SITE DE COMPOSTAGE - FONCTIONNEMENT DES SITES

Afin de garantir le bon fonctionnement et l'efficacité des sites de compostage partagé, nous vous remercions de bien vouloir respecter les consignes suivantes :

- Le dépôt des déchets verts est interdit. Les déchets tels que l'herbe coupée, les tailles, remplissent trop rapidement les composteurs et perturbent le processus de compostage. Ces déchets peuvent être valorisés dans le jardin (utilisation des tontes en paillage par exemple), ou doivent être déposés en déchetterie.
- Pour assurer une bonne décomposition des déchets, n'oubliez pas d'ajouter du broyat. Cela favorise l'aération, le processus de compostage et limite les nuisances (moucheron, odeurs)

Votre coopération est essentielle pour maintenir un bon fonctionnement des sites et permettre un compost de qualité. Nous vous remercions de votre implication et de votre engagement en faveur du tri des biodéchets.



RENSEIGNEMENTS :

✉ COMPOSTEUR@AGGLO-ROCHEFORTOCEAN.FR

RECENSEMENT DE LA POPULATION - 2025

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR LA COMMUNE DE CABARIOT SE DÉROULERA DU 16 JANVIER 2025 AU 15 FÉVRIER 2025.

QUEL EST L'OBJECTIF DE CE RECENSEMENT ?

Le recensement de la population a pour principal objectif d'établir la population légale de chaque commune.

Le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Cette démarche est obligatoire. Les administrés renseignent un questionnaire papier en ligne, qui leur est transmis par les agents recenseurs désignés par la commune. Ces agents pourront être identifiés grâce à une carte officielle individuelle et nominative.

Les résultats obtenus sont uniquement utilisés à des fins statistiques, et aucun résultat n'est transmis au service des impôts.



CARO RENOV' - PERMANENCES MAIRIE DE CABARIOT



UN SERVICE PUBLIC

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT Océan
SUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT
ET LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

→ Votre conseiller vous informe et vous accompagne sur :

- le chauffage et l'eau chaude sanitaire
- l'isolation thermique, les ouvertures, la ventilation ...
- les différents matériaux, les techniques, les installateurs
- un projet adapté à vos besoins et à votre logement
- les énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire, bois, géothermie, éolien, ...)
- les aides financières, les démarches administratives

→ Il vous fournit la documentation adaptée à vos besoins

→ Il vous propose des animations, expositions et visites de sites

PERMANENCES MAIRIE DE CABARIOT

jeudi 24 Octobre et jeudi 26 Décembre - 13h30-18h00

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT • Tél. 05 46 82 90 12
carorenov@agglo-rochefortocéan.fr

Votre conseiller Énergie vous reçoit également à l'Espace Nature toute l'année,
35 rue Audry de Puyravault - Place Colbert - Rochefort

Plus d'informations sur
www.agglo-rochefortocéan.fr



DIAGNOSTIC INONDATION

La Communauté d'Agglomération Rochefort Océan CARO lançait, il y a un an, un programme d'accompagnement des propriétaires, locataires et professionnels les plus exposés aux risques de submersion.

Afin de les protéger d'éventuels dégâts et de leurs conséquences, la CARO offre à chacun d'eux un diagnostic de vulnérabilité (pour chaque propriété exposée) et les accompagne dans la réalisation de travaux éventuels.



Les travaux pourront être subventionnés :

Pour un habitat individuel,

subvention de l'État, du Département et de la CARO jusqu'à 20 000 €.

Pour des travaux plus importants,

l'Etat peut apporter des aides complémentaires.

Pour les activités économiques,

les entreprises de moins de 20 salariés peuvent prétendre à une subvention.

Depuis 12 mois, sur les près de 600 bâtiments répertoriés sur la CARO, près de 50% ont déjà fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité.

Les premiers travaux sont déjà engagés, voire terminés pour certains. Ces derniers sont subventionnés à 100 %** jusqu'à 20 000 € TTC.

Au-delà de ce montant, l'État prend en charge 80 % de la somme restante (jusqu'à 72 000 € TTC). Pour les propriétaires de résidences principales : pas d'avance de fonds. Seul le reste à charge sera à déboursier le cas échéant.

Sur la commune de Cabariot, 9 propriétaires (39% de taux d'adhésion) ont réalisé un diagnostic de leurs biens. En revanche aucun ne s'est engagé pour l'instant dans une démarche de travaux de protection.

Toutes les informations sont accessibles via le site internet

<https://diagnostic-papi.agglo-rochefortoceen.fr/>



VÉLO, TRICYCLE ET KIT D'ÉLECTRIFICATION : AIDE À L'ACQUISITION

Nouvelles modalités d'aide à l'achat de cycles ou kit d'électrification attribuée par la CARO, disponibles sur :

<https://www.agglo-rochefortoceen.fr/velo-tricycle-et-kit-deelectrification-aide-lacquisition>



HYPNOSE ET P.N.L



Pourquoi l'hypnose et la PNL ?

L'état d'hypnose favorise le changement. Comme l'hypnose, avec la PNL, il est possible de modifier les comportements qui ne sont pas ou plus adaptés et de dépasser les limites habituelles.

- Amélioration de la confiance en soi
- Gestion des émotions (peur, tristesse, colère)
- Traitement des phobies
- Développement des capacités d'apprentissage
- Gestion des séparations et deuils
- Diminution de l'état anxieux, dépressif, stress, panique...
- Aide à l'arrêt du tabac et autres addictions
- Participation à la volonté de perte de poids et maintien du poids de forme
- Soulagement des douleurs chroniques
- Participation au soulagement de divers troubles tels que encoprésie, énurésie, migraines, acouphènes, insomnies...

ADULTES ET PARENTS, ADOLESCENTS, ENFANTS : N'ATTENDEZ PLUS, PRENEZ SOIN DE VOUS !

RENSEIGNEMENTS :

COUREAU Elisabeth

11 RUE DU MUGUET 17430 CABARIOT

☎ 06 60 14 77 25 ✉ elisahypno@gmail.com - <https://www.hypnose17.fr> 🖱



OSTÉOPATHE

Qu'est ce que l'ostéopathie ?

L'ostéopathie est une thérapie manuelle fondée sur une vision globale du corps humain dont le but est de stimuler les capacités d'auto-guérison de votre corps. Les différentes techniques utilisées visent à restaurer la mobilité, et donc la fonctionnalité de votre corps afin de soulager vos éventuels déséquilibres : troubles, douleurs, gênes, tensions... Elle peut aussi être pratiquée à titre préventif.

Une consultation de 45 minutes comprend : un échange entre le patient et l'ostéopathe, un examen clinique et ostéopathique, un traitement ostéopathique et un temps pour les conseils en fin de séance.



🗨 *Flora PILLION, je suis ostéopathe au 37 rue des Gabares à Cabariot. Je suis diplômée de l'institut de Hautes Etudes Ostéopathiques de Nantes depuis 2018. J'ai l'habitude de recevoir dans mon cabinet des patients de tout âge, du nourrisson au sénior, et de travailler auprès des sportifs (tous niveaux). J'utilise des techniques articulaires, musculaires, tissulaires, viscérales et crâniennes que j'adapte en fonction du patient et de la plainte.* 🗨

CONSULTATIONS LES VENDREDIS
RETROUVEZ MES DISPONIBILITÉS SUR DOCTOLIB.FR 🖱
06 50 76 89 05

ORTHOPHONISTE

Quel est le rôle d'un orthophoniste ?

L'orthophoniste aide les personnes de tous âges présentant des difficultés de parole, de langage, de communication, d'apprentissage et de déglutition (action de mastiquer ou d'avaler) afin de favoriser leur autonomie, leur bien-être et leur intégration dans leurs milieux de vie. L'orthophoniste peut effectuer l'évaluation, poser une conclusion et émettre des recommandations. Elle ou il peut aussi offrir une rééducation, une consultation pour des services-conseils ou pour des services de promotion ou de prévention, qu'ils soient individuels ou collectifs.

L'orthophoniste travaille auprès de clientèles variées ayant des difficultés d'origines diverses qui peuvent mener à des troubles plus sérieux



SUR RENDEZ-VOUS

LAURENCE COIGNOT

11 RUE DU MUGUET 17430 CABARIOT

☎ 05 46 99 01 47

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

CABARIOT INFOS 2024 - N°1

VIBRE À CABARIOT

Les 5, 6 et 7 Juillet 2024, « Vibre à Cabariot » a eu le plaisir de décerner ses « Music Awards » aux côtés de ses 98 danseuses. Malgré une organisation inhabituelle, ces 3 spectacles ont fait salle comble !

Parents et amis ont eu la joie de voir évoluer leurs enfants dans des chorégraphies harmonieuses et originales, sur fond musical actuel, dans un rythme soutenu et digne des plus prestigieuses troupes.

Que tous les participants, qui ont aussi contribué au bon déroulement de ce gala, en soient remerciés. Gageons que cette édition a su séduire son public !



VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA DANSE ET VENIR VIBRER AVEC NOUS ?
RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE POUR DES SÉANCES D'ESSAIS GRATUITES !



LANCEZ-VOUS DANS L'AVENTURE DE LA VIBRATION CABARIOTaise AVEC DU MODERN' JAZZ, DU STREET JAZZ, DU RENFORCEMENT MUSCULAIRE OU ENCORE DE LA ZUMBA ET DE L'AFRO CARDIO.

RENSEIGNEMENTS

✉ VIBREACABARIOT@GMAIL.COM

f [VIBRE A CABARIOT](#)

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CABARIOT (AACC)

L'assemblée générale de l'association s'est tenue en début d'année le 20 janvier 2024 en présence de Monsieur le Maire de Cabariot et de deux adjoints. Une vingtaine de participants avait répondu à l'invitation.

Après un hommage à nos disparus, le président a présenté le bilan des activités 2023 ainsi que les prévisions pour 2024. Dans ce cadre, et comme l'année dernière, l'accent sera mis sur l'amélioration des relations entre les deux associations d'anciens combattants de Cabariot. Le trésorier a présenté le bilan financier 2023.

Le bureau de l'association reste inchangé

Président : Patrice BORGNIE

Vice-président : Gérard DESSENDIER

Trésorier : Jean-Claude BALLAIS

Membre : Claudine DESSENDIER

Membre : Audrey NOUAÏLE

Membre : Bernard PINON

Porte-drapeaux : Jean-Claude BALLAIS, Thierry BOISEAU

L'assemblée a été suivie d'un repas à l'auberge de l'Etain à Lussant

Le 19 mars, l'association a organisé avec la FNACA, la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Elle a organisé, avec la municipalité, la commémoration de l'armistice du 08 mai 1945. La cérémonie a été suivie d'un pot offert par la municipalité et d'un repas dansant à la salle des fêtes préparé par "les Mille Saveurs de Lussant" et animé par Christian Millet très apprécié par les convives.



 **A VOS AGENDAS** 

LE 11 NOVEMBRE 2024
REPAS DANSANT

MÉTAMORPHOSE EN YOGA



Le Hatha Yoga offre un moment de détente et de bien-être à travers des postures simples et de la respiration, sans croyances ni compétitions. Claude, toujours désireuse d'enseigner le meilleur de cette discipline, enrichit continuellement ses cours avec de nouvelles méthodes tout en restant fidèle au Hatha Yoga traditionnel.

« Le yoga, c'est la pratique de la sérénité dans le mouvement. »

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire pour nous permettre de pratiquer dans une belle salle lumineuse, ici chacun trouve son rythme et apprend à s'écouter.

Cette pratique douce, parfois dynamique, favorise la concentration, apaise le mental et développe la conscience de vivre l'instant présent.



Rejoignez-nous pour un voyage intérieur, une métamorphose personnelle, tel un papillon émergeant de sa chrysalide et laissez la magie opérer !



**COURS DISPENSÉS PAR MME DESCLOUX CLAUDE
(DIPLOMÉE DE LA FFHY, RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)**

📞 RENSEIGNEMENTS 06-82-79-42-99

LIEU ET HORAIRES DES COURS DE HATHA-YOGA :

📍 Salle Candé à Cabariot



Lundi : 9H30 à 11 Heures et 18H30 à 20 Heures

Mercredi : 18H30 à 20 Heures

MAM "GRAINE DE DEMAIN"

La MAM Graine de demain située au 17 rue des coquelicots à Cabariot est une maison d'assistantes maternelles regroupant 3 nounous: Angélique Elodie et Ophélie. Nous accueillons 12 enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h.

Plusieurs sorties sont organisées (activités avec le Relais Petite Enfance, sorties au parc, au marché, à l'aquarium etc...)

Nos petits plus : des repas faits maison préparés par les nounous pour nos petites graines, et communication par la langue des signes pour faciliter les échanges et développer le langage.

La MAM est également une association où nous organisons plusieurs manifestations dans l'année comme le marché semi nocturne en juin et une brocante en septembre. Les bénéfices sont destinés pour des sorties avec nos petites graines.



📍 17 RUE DES COQUELICOTS 17430 CABARIOT

📞 06.45.75.57.97

✉ MAM.GRAINE.DE.DEMAIN@GMAIL.COM



MAM GRAINE DE DEMAIN



COMITÉ DES FÊTES

L'année 2024 aurait dû débuter, pour le Comité des Fêtes, par la sortie vélo le 20 mai mais le temps en a décidé autrement. De trop grosses gouttes d'eau ont empêché le déroulement de cette sortie. Rendez-vous est donc pris pour 2025.

Le soleil ayant décidé d'être de la partie le 22 juin, la randonnée semi-nocturne a fait le plein de marcheurs. 195 randonneurs ont profité du beau temps et de la nature – chemins nettoyés et petits ponts fabriqués par nos « hommes de toute situation » pour parcourir environ 12 km avec des étapes gourmandes, apéritif, entrée, coup du milieu, plat principal, fromage et le dessert accompagné de son café.



Toutes les conditions étaient réunies pour que cette journée se déroule bien, même les toutous étaient de la partie.

Après la période estivale pendant laquelle l'équipe du Comité des Fêtes s'est ressourcée, il va maintenant être le temps des retrouvailles.



A VOS AGENDAS DONC POUR NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS



LE SAMEDI 19 OCTOBRE SOIRÉE CABARET

Nouveau spectacle animé par
« **Le Cabaret LE BAMBINO** »
et repas proposé par
« **La Cuisine Traditionnelle
d'Aurélien** ».

Les inscriptions sont ouvertes.

☎ 06.66.12.63.29

☎ 05.46.82.48.71

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ.

LE MERCREDI 31 DÉCEMBRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Animé par le
« **DJ POIRIER Eric** »
et repas proposé par
« **AUNIS TRAITEUR** ».

**OUVERTURE DES RÉSERVATIONS
COURANT OCTOBRE**

LE DIMANCHE 8 DÉCEMBRE LOTO DE NOËL.

De nombreux lots à gagner



**LES MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES ONT HÂTE DE VOUS RETROUVER TOUT AU LONG DE CE DERNIER TRIMESTRE 2024.
EN ATTENDANT, PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES !**



**RENSEIGNEMENTS
RÉGINE HERARD**

☎ 06 66 12 63 29

■ **A.C.C.A - M. PELON ALBAN**

☎ 07.80.48.29.77 ✉ valeriepelon12@gmail.com

■ **AINES RURAUX - M. JINGUENAUD ANDRÉ**

☎ 05.46.88.41.16

■ **ALPINE PASSION 17 - M. JOUSSEMET CLAUDE**

☎ 05.46.84.20.37 ✉ alpinepassion17@orange.fr

■ **ANCIENS COMBATTANTS - M. BORGNIE PATRICE**

☎ 07.81.76.32.47 ✉ patrice.borgniet@orange.fr

■ **ASSOCIATION SPORTIVE CABARIOTaise - M. RABAUD LAURENT**

☎ 06.82.98.76.03 ✉ l.rabaud@laposte.net

■ **CABARIOT TENNIS CLUB - MME DAUZAT NADIA**

☎ 06.81.67.60.69 ✉ dauzat.nadia@gmail.com

■ **CABARIOT KART CROSS - M. POUBLANC STÉPHANE**

☎ 06.22.90.31.16 ✉ stephane.pbc78@gmail.com

■ **C.I.E.C - MME GRANGE-COURTY**

☎ 07.84.28.82.98 ✉ clubcanincabariot2@outlook.fr

■ **COMITÉ DES FÊTES - MME HERARD RÉGINE**

☎ 06.66.12.63.29 ✉ regine.rh30@gmail.com

■ **CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES - MME BAHRI YAMINA**

☎ 06.66.62.59.57 ✉ ape.cabariot17.fr

■ **F.N.A.C.A - M. SERRIER**

☎ 05.46.83.42.21

■ **LA GAULE ST-HIPPOLYTE/CABARIOT - M. REBOURS PHILIPPE**

☎ 05.46.83.80.96 ✉ philipperebours17000@gmail.com

■ **L'ATROUPANOU THEATRE - M. BOULANGER XAVIER**

☎ 05.46.82.61.03 ✉ ubuchat@yahoo.fr

■ **LES AMIS DU VERGER DE CABARIOT - M. BOISSERIE GUY**

☎ 05.46.83.73.65 ✉ boisseriegy@orange.fr

■ **LES P'TITES CANAILLES - M. QUINANZONI RÉGIS**

☎ 05.46.83.47.33 ✉ direction@canailles17.fr

■ **LES POTES EN CIEL - M. GRIMARD THIERRY**

☎ 06.64.96.73.73 ✉ lespotesenciel17@gmail.com

■ **U.S.A.B.C - M. ESTABLET JEAN-PIERRE**

☎ 05.46.83.73.77 ✉ petanquecabariot@gmail.com

■ **VIBRE À CABARIOT - MME BONNEAUD CECILE**

☎ 06 48 21 65 51 ✉ vibreacabariot@gmail.com

NUMÉROS UTILES

CABARIOT INFOS 2024 - N°1

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : 09h00-12h00/15h00-17h00

Mardi : 09h00-12h00

Vendredi : 15h00-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : mairie@cabariot17.fr

Site internet : <https://www.cabariot.fr>

Facebook : Mairie de Cabariot

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30

Samedi : 09h30-12h15

Tél. 05.46.83.72.07

Levée du courrier à 13h30*

* (du lundi au vendredi)

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture - période scolaire

lundi, mercredi et vendredi 14h30-17h00

Horaires d'ouverture - hors période scolaire

Mercredi uniquement : 14h30-17h00

Tél. 05.46.83.71.54 - Mail : bib.cabariot@gmail.com

GROUPE SCOLAIRE

Tél. 05.46.83.72.76 - Mail : e-cabariot@ac-poitiers.fr

GARDERIE - CENTRE DE LOISIRS

Tél. 05.46.83.47.33 - Mail : direction@canailles17.fr

LIGNE DIRECTE FRANCE SERVICES

05 46 001 001 (du lundi au vendredi de 16h à 20h)

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

06 74 08 20 34

INFORMATIONS PRATIQUES

CABARIOT INFOS 2024 - N°1

DÉCHETTERIE TONNAY-CHARENTE

Horaires d'ouverture - été

(du 1er avril au 30 septembre)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 19h

Horaires d'ouverture - hiver

(du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi de 9h30-12h00/14h30 à 17h30

Le formulaire de demande de carte de
déchetterie est disponible à la Mairie 

PASSEPORTS - CARTES D'IDENTITÉ

Pour toute demande relative à une demande de cartes d'identités ou de passeports, veuillez vous adresser à la Mairie de ROCHEFORT au 05.46.82.65.21

CARTE GRISE

Toutes les démarches concernant les cartes grises doivent s'effectuer en ligne sur les sites suivants :

- <https://franceconnect.gouv.fr>

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

TAXI PEYRON 06.89.17.18.76

TAXI PEYRON vous propose :

- Un véhicule 7 places pour vos déplacements personnels et professionnels (transferts gares et aéroports, courses, transports de colis etc...)
- Un véhicule 5 places conventionné CPAM (transport médical assis, CMPP, CAMPHEA...)

OFFICE DU TOURISME ROCHEFORT

Tél. 05.46.99.08.60 - www.rochefort-ocean.com

www.facebook.com/Rochefort.Ocean.Tourisme/

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN

3, avenue Maurice Chupin - Parc des fourriers

BP 50224 - 17304 ROCHEFORT CEDEX

Tél. 05.46.82.17.80 - www.agglo-rochefortocean.fr

COVOITURAGE

Conducteurs et passagers, osez le covoiturage !

Publiez votre annonce sur :

"covoiturage.poitou-charentes.fr" 

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME - GUICHET UNIQUE

Tous les dossiers d'autorisations relatifs à un projet d'urbanisme (permis de construire et de démolir, déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme...), peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :

<https://ads.agglo-rochefortocean.fr/guichet-caro> 